

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE  
DE CAMONDATE DE CONVOCATION  
03/04/2024

NOMBRE DE MEMBRES

en exercice 27

présents 20

votants 22

OBJET

FINANCES

Adoption du Compte  
Financier Unique 2023

Début de la séance : 20h15

Fin de la séance : 21h11

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

*L'an deux mille vingt-quatre, le neuf avril à vingt heures et quinze minutes,*

*Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Salle Aragon, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude RENAUX, Maire.*

**Etaient présents :**

Mesdames et Messieurs M. RENAUX, Mme GUYOT, Mme ROUSSEL, M. DUPUIS, M. CARPENTIER, Mme BRUXELLE, M. TORCHY, Mme LALOT, M. DESBUREAUX, Mme LELIEVRE, M. CARDON, M. COPPIER, Mme AUGUSTE, Mme GOURGUECHON, M. PIOT, M. SENECHAL, Mme CHATELAIN, M. BASTARD, Mme CRIMET, Mme NOISELIET.

Formant la majorité des membres en exercice.

**Etaient absents :**

- Mme SILVESTRE (pouvoir donné à Mme NOISELIET)
- M. TELLIEZ (pouvoir donné à Mme GUYOT)
- Mme TOUTAIN (pouvoir donné à Mme ROUSSEL)
- M. CUVILLIERS, absent excusé
- M. FOLLEAT, absent excusé
- Mme LEGRAND
- Mme BUIGNET

***Monsieur le Maire quitte la salle durant la présentation et le vote de la présente délibération et laisse la Présidence du Conseil Municipal à Mme GUYOT, Première Adjointe au Maire.***

**Secrétaires de séance :**

- Mme GUYOT
- Mme AUGUSTE

**DELIBERATION N°2****OBJET : FINANCES – Adoption du Compte Financier Unique 2023****LE CONSEIL MUNICIPAL DE CAMON**

Sous la présidence de Madame GUYOT Jeannine, 1ère Adjointe, le Conseil Municipal examine le Compte Financier Unique 2023.

**VU** les dispositions de l'Article L 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**CONSIDERANT** la concordance des données comptables entre l'ordonnateur et le Trésorier, la production et l'édition du Compte Financier Unique font apparaître les résultats suivants :

**DELIBERE**

**ARTICLE 1** : APPROUVE le Compte Financier Unique 2023 faisant apparaître les résultats suivants :

=> Section de Fonctionnement :

* Dépenses :	3.868.532,97 €
* Recettes :	4.459.509,06 €
Résultat de clôture :	+ 590.976,09 €

=> Section d'Investissement :

* Dépenses :	1.019.242,41 €
* Recettes :	1.263.820,91 €
Résultat de clôture :	+ 244.578,50 €

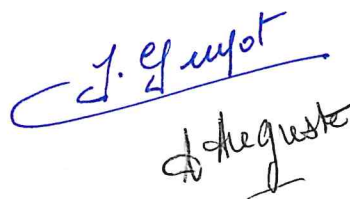
**ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ**

Fait à Camon, le 9 avril 2024 et ont signé les membres présents.  
Pour extrait conforme aux registres.

Le Maire,  
Jean-Claude RENAUX



Le(s) secrétaire(s),



J. Guyot  
D. Heugeste